

Vers une interdiction totale des OGM fin 2016

AGRICULTURE. Le gouvernement a déclaré hier travailler à la révision de la réglementation, pour qu'elle interdise également les OGM dits « cachés ».



Les OGM dits « cachés » sont réputés être une « porte d'entrée » pour des pesticides très agressifs.

En avance sur la réglementation européenne ? Le président du gouvernement, Philippe Germain, aussi en charge de l'agriculture, a confirmé hier, via un communiqué, avoir lancé des consultations pour faire évoluer la réglementation qui interdit en Nouvelle-Calédonie les semences issues de manipulations génétiques. Ce travail en cours vise « la stricte interdiction d'OGM sous toutes ses formes d'ici à la fin de l'année ».

Une prise de position claire qui fait suite à une communication de l'association Stop OGM Pacifique, que nous avons relayée dans notre édition d'hier, concernant l'importation en Nouvelle-Calé-

donie de semences de maïs génétiquement modifiées par un procédé récent, appelé mutagenèse, non encore concerné par l'arrêté anti-OGM de février 2014*. Le maïs incriminé est rendu tolérant aux herbicides.

PAR ERREUR
Hier, la province Sud a elle aussi diffusé un communiqué, dans lequel elle confirme avoir appris « fin mars 2016, qu'une expérimentation avait été réalisée, en 2015, sur trois parcelles d'un hectare, visant à cultiver une variété de maïs tolérante aux herbicides (VTH) ».

L'institution confirme également avoir constaté « qu'un autre importateur avait, par

erreur, reçu cette variété de maïs VTH », lui demandant, selon le « principe de précaution », « de faire venir en urgence des semences non VTH », et informant les agriculteurs déjà livrés pour procéder à une substitution de ce maïs destiné à l'alimentation animale. Substitution qui n'a pu être réalisée en totalité.

300 HECTARES PLANTÉS
« Nous estimons que les parcelles ainsi mises en culture représentent de l'ordre de 300 hectares », expose la province Sud. Elle informe encore que l'herbicide (couplé au maïs VTH) utilisé sur les trois parcelles expérimentales « s'est avéré si persistant que ces par-

celles n'ont pas pu être remises en culture en 2016, et ne pourront probablement l'être qu'en 2018 ». La province Sud assure ainsi qu'elle « soutient les travaux engagés par le gouvernement pour améliorer la réglementation relative aux OGM, qui pourrait être étendue aux organismes obtenus par mutagenèse, ainsi qu'aux légumes ». Elle ajoute enfin envisager de modifier son code de l'environnement. L'enjeu est hautement important, pour la biodiversité autant que pour la santé publique. Un arsenal se prépare.

Sophie Pecquet

* Lire sur Inc.nc « Des OGM « cachés » en Calédonie » (27/07/2016)

INTERNET

Les Nouvelles de plus en plus numériques !

Le site internet des *Nouvelles calédoniennes* fait peau neuve. Premier média numérique de Calédonie, avec en moyenne 15 000 visites par jour, www.lnc.nc vous propose une toute nouvelle interface et de nouveaux contenus.

Parce qu'internet impose ses nouveaux codes - instantanéité, réactivité - ses nouveaux formats - live, vidéos - nous vous présentons aujourd'hui la nouvelle version de notre site internet www.lnc.nc. Sans rien sacrifier aux exigences liées à notre métier de journaliste, bien au contraire, nous nous devons en tant que premier média d'information presse du territoire de vous offrir un site plus moderne, plus clair. Un site qui serait avant tout le reflet permanent de l'actualité calédonienne, mais également métropolitaine et du reste du monde. Eh bien, c'est chose faite aujourd'hui. Au-delà d'un design beaucoup plus aéré qui vous procurera encore plus de confort de lecture, d'une technologie « responsive » pour vous permettre sa consultation sur tous vos supports, ce nouveau site va vivre 24 heures sur 24 au rythme de l'information grâce à la mise en place d'un fil d'actualité en continu. Que vous soyez au bureau, en déplacement ou à la maison, vous restez en permanence connecté à toute l'actualité ! Bien entendu, nous avons également pensé aux passionnés de sport, notamment de football, en leur ouvrant un autre accès en continu à l'ensemble de l'actualité de la Ligue 1. Notre objectif au travers de ce nouveau site : continuer de vous fournir en toute indépendance une information de qualité, mais une information plus instantanée sans cesser d'être fiable, moderne, et bien entendu complémentaire de votre journal papier. Alors sans plus attendre, je vous invite à nous rejoindre sur notre nouveau site et vous souhaitez d'ores et déjà d'agréables navigations.

Philippe Demazel
Directeur de la publication

AGRICULTURE

Les labels reconnus par la loi

Mardi, le gouvernement a arrêté le projet de loi du pays donnant un cadre légal aux « signes de qualité » pour les productions agricoles, agroalimentaires et issues de la mer. Six labels ont été créés depuis 2007 par l'Erpa (Etablissement de régulation des prix agricoles) : Agriculture responsable, Agriculture intégrée, Qualité supérieure, Certifié authentique, Bio Pasifika et Pêche responsable. Le nouveau texte leur donne une existence légale et prévoit un contrôle renforcé, avec la possibilité de sanctionner leur utilisation sans autorisation. Il donne aussi un cadre pour les différents acteurs du processus de certification, créant le comité de certification de la Nouvelle-Calédonie et faisant de l'Organisme de gestion, institution collégiale, la « structure décisionnelle centrale du dispositif ».



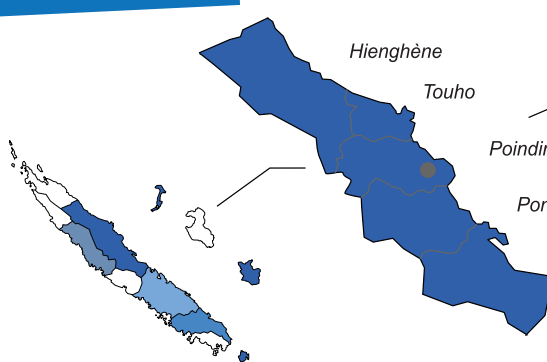
NERCAL
informe ses clients

que la distribution du courant électrique sera interrompue dans les zones suivantes :

Dépannage 24h/24
Contactez votre agence
ou le 250 666 hors heures ouvrables

Recevez gratuitement les avis de coupure de votre commune par mail ou par flux RSS en vous abonnant sur enercal.nc

POINDIMIE
sur la vallée de la Tchamba
jeudi 28 juillet de 8h30 à 15h30



AGENCE DE DISTRIBUTION EST
Hienghène - Houailou
Poindimié - Ponérihoun - Touho
Tél : 42 71 73 (Poindimié)

BASE HOUAILLOU
Tél : 42 51 28

Mettons toute notre énergie à l'économiser